



IDÉES

Parcoursup risque, à terme, de « tuer » le baccalauréat

ANALYSE

La réforme du baccalauréat, annoncée au début de 2018 par Jean-Michel Blanquer, alors ministre de l'éducation nationale, poursuivait plusieurs objectifs. Le premier était la « reconquête du mois de juin » permise, espérait-on, par la simplification de l'examen. Le deuxième objectif, sans doute le plus ambitieux, était d'améliorer le « moins trois, plus trois », soit la transition entre l'enseignement secondaire (trois ans avant le bac) et l'université (trois ans après). Le baccalauréat devait être plus « tourné » vers le supérieur, dont il est le premier diplôme. La prise en compte des notes de spécialité dans Parcoursup devait y concourir. Le dernier objectif était « la restauration de la valeur de l'examen ».

Sur le premier objectif, le résultat est limité : entre 30 % et 40 % des élèves de collège et de lycée ont été libérés bien avant la date officielle du 7 juillet, selon le syndicat SNES-FSU. Sur les deux derniers points, la réforme du baccalauréat s'est pris les pieds dans le tapis : l'inflation généralisée des notes, sous l'effet combiné de l'introduction du contrôle continu pour 40 % de la note finale, du Covid-19 et de Parcoursup, a abouti à un taux record de réussite peu compatible avec la « restauration » de sa valeur. En 2020, il s'agissait d'éviter le crash collectif d'une cohorte d'élèves à peine sortie de confinement. En l'absence de copies d'examen, les bulletins scolaires – forcément disparates – ont été harmonisés en masse, toujours à la hausse. Un an plus tard, alors que quelques épreuves avaient pu se tenir, la bienveillance est restée de mise et le taux de réussite au bac général s'est stabilisé au-dessus de 95 %.

Le taux d'admis pour 2022 n'est pas connu. Mais sur le terrain, l'inflation des notes semble parfois irréversible. Une partie des enseignants considère qu'il ne lui revient pas de limiter l'avenir de ses élèves, alors que le dossier scolaire des deux dernières années de scolarité compte dans Parcoursup. Les notes aux épreuves de spécialité de la mi-mai ont aussi été harmonisées à la hausse pour éviter de pérenniser des réputations de

« spécialité difficile ». Quant à l'effet Covid-19, il laisse des traces même s'il devrait s'estomper avec le temps. Acceptera-t-on, d'ici deux ou trois ans, alors que les candidats marqués par la pandémie ne seront plus là, de faire redescendre le taux d'admission de cinq points ?

Le système français, friand de concours en tout genre à l'aune desquels il aime mesurer son attachement au mérite républicain, pourrait trouver ici l'occasion de faire son aggiornamento. Nul n'a besoin que d'autres aient échoué pour donner de la valeur à ce qu'il a réussi. Il faudrait, pour opérer cette petite révolution, commencer par cesser de répéter aux élèves que le baccalauréat n'a plus de valeur. On peut décider qu'il en a, même si tout le monde est reçu à l'examen, même si « ce qui compte, maintenant, c'est Parcoursup », une phrase qui est sans conteste la devise des bacheliers de la promotion 2022.

Le baccalauréat pourrait conserver sa valeur de symbole d'entrée dans l'âge adulte, et demeurer un rituel collectif. D'autant qu'une partie des résultats de l'examen lui-même seront consignés dans Parcoursup à partir de 2023, puisque les épreuves de spécialité – annulées en 2021 et déplacées en mai – auront lieu dès le mois de mars.

Un thermomètre brisé

Mais même en admettant que prévale cette nouvelle conception de la valeur du bac, le risque est celui de la fausse monnaie : à la vitesse où les résultats sont rehaussés – ceux de 2022 tombent ce 5 juillet – il pourrait devenir difficile de départager les candidats à l'entrée des universités, voire de mesurer qui peut y avoir accès immédiatement et qui devrait, au préalable, consolider ses fragilités. Le danger est de voir arriver, dans le supérieur, des étudiants auréolés de résultats honorables au baccalauréat et se retrouvant en situation d'échec ; de multiplier les abandons, les redoublements, les réorientations, alors que limiter les erreurs d'aiguillage était précisément l'objectif de Parcoursup.

De pandémie en harmonisations, deux ambitions se sont annulées. Parcoursup





devait limiter l'échec. Le bac devait s'emboîter dans Parcoursup. Mais le gonflement des notes – en partie justifié par les circonstances – a brisé le thermomètre qui aurait permis au système de se réguler. Comme si la réforme du baccalauréat fabriquait son propre piège : il sera bientôt possible de dire que ces épreuves coûteuses sont sans objet, et qu'il n'y a rien d'autre à faire que de les supprimer. Une solution qui déplairait fortement aux enseignants du secondaire et qui décevrait, sans doute aussi, une partie des élèves ayant grandi avec l'idée de connaître un jour ce rituel.

Que reste-t-il à faire ? Sans doute, pour l'Education nationale, à réfléchir aux moyens qu'elle se donne pour noter ses élèves et définir les compétences qu'elle souhaite et doit évaluer, pour leur offrir un accès réussi à l'enseignement supérieur, dans l'équité et sans fuite en avant. Il reste à donner les moyens aux équipes des lycées d'accompagner les jeunes dans l'orientation en général et dans Parcoursup en particulier, pour que le « moins trois, plus trois », appelé par la réforme devienne une réalité. Il reste, enfin, à se doter d'outils pour évaluer les parcours après l'entrée dans le supérieur. Car entre les 95 % d'admis dans la filière générale du bac, et les difficultés constatées chez les jeunes étudiants, une immense contradiction s'est installée. ■

VIOLAINE MORIN (SERVICE SOCIÉTÉ)

**IL SERA BIENTÔT
POSSIBLE DE DIRE
QUE CES ÉPREUVES
COÛTEUSES SONT
SANS OBJET,
ET QU'IL N'Y A RIEN
D'AUTRE À FAIRE
QUE DE LES
SUPPRIMER**

